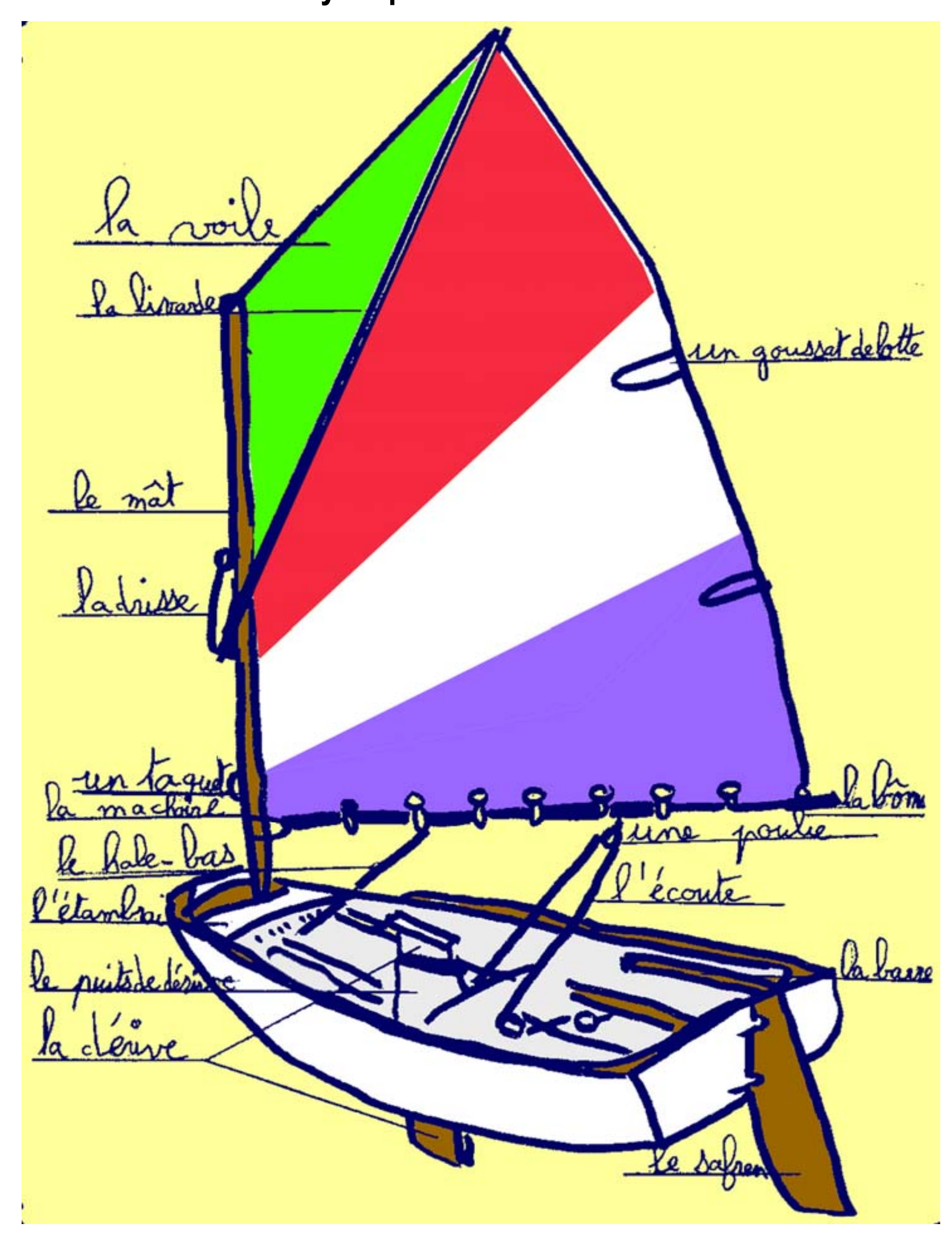
La voile
à l'école
en Isère?

Une Activité Physique de Pleine Nature

Une collaboration
entre
l'Inspection
Académique
de l'Isère,

l'Union Sportive
de
l'Enseignement
du Premier degré

et le Comité
Départemental
Voile
de l'Isère



Version 1 - Avril 2009







Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre l'Inspection Académique de l'Isère, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré et le Comité Départemental Voile de l'Isère

Equipe de rédaction

Pour l'Inspection académique de l'Isère

Béatrice Boutantin– Jean Michel Guilhermet – Dominique Moreau

Pour le comité départemental USEP de l'Isère

Laurence Larousse

Pour le comité départemental voile de l'Isère

Alexandre Bourdariat - Jean Michel Chaboud-Crousaz - Grégory Chatagnon - Michel Eisenzammer - Marie Claude Fort - Pierre Fort - Claude Gachet - Michel Maeder - Maurice Ménudier - Cédric Serbat

Avec la participation de Bruno Boutantin, UFRAPS de Grenoble

Illustrations

Travaux pratiques des élèves de l'école Clémenceau – Grenoble

Bibliographie

- Commission Education Nationale, *La voile à l'école - Essais de réponses,* Ed Revue EPS 2001
- Equipe EPS de la Charente Maritime, *Voile scolaire,* IA Charente Maritime
- JF. Michaud, *Pour une action de développement de la voile à l'école*, CDV74
- *Le cours des Glénans,* sixième édition Seuil 2002
- Cannes Jeunesse, *Un cycle voile en externat à l'école primaire*
- *Découvrir la voile à l'école,* CDV38 et IA 38 2001
- *Carte de progression*, Fédération Française de Voile
- P. Meirieu, *L'école mode d'emploi,* Edition ESF 1988
- Arnaud P. - Boyer G., *La psychologie des APS,* Ed. Privat 1985.
- G. Conte, A. Gély, B. Boutantin, *Organiser une activité voile,* Sport Ecole Formation 1990

Fiches pratiques

Les responsables des clubs disposent d'une série de fiches pratiques provisoires. L'objectif est de les utiliser sur le terrain au 1er semestre 2009 avec les écoles, puis à partir de ces expériences, d'en publier une collection qui sera enrichie au fur et à mesure. Rendez-vous en septembre 2009.

Sommaire

1 Pourquoi la voile à l'école ? 5

1.1 La voile à l'école est une Activité Physique de Pleine Nature (APPN) 5

1.2 La voile à l'école répond aux programmes du cycle 3 5

1.3 Pendant les séances de voile et en classe on pourra donc aborder : 5

2 La pratique de la voile permet de travailler les piliers du socle commun 6

3 La sécurité 10

3.1 La sécurité passive (dispositifs mis en place par les enseignants et les intervenants) 10

3.2 Sécurité active (comportements et connaissances à construire par l'élève) 10

4 Modalités pour l'organisation 11

4.1 Démarche administrative 11

4.2 Equipements nécessaires à l'activité 11

5 Démarche pédagogique 12

5.1 Organisation de cycles 12

5.2 Contenu de séances 12

5.2.1 Le matériel 12

5.2.2 La navigation (équilibre et propulsion) 12

5.2.3 La navigation (propulsion et direction) 13

5.2.4 La gestion de la sécurité 13

5.2.5 Protection de l'environnement et sens marin 13

5.2.6 Déroulement d'une séance de 3 heures adaptable aux conditions météo (objectif 2h de navigation effective) 13

6 Evaluation 14

6.1 Grille d'évaluation 14

6.2 Evaluation des acquis 14

6.3 Important : le « savoir naviguer » 14

7 La voile en Isère 15

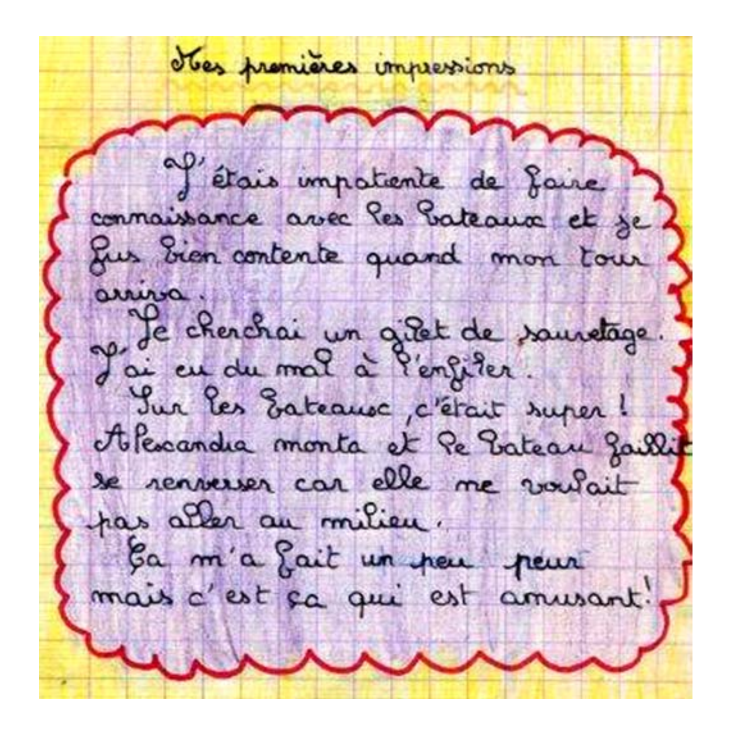
« La première fois où Joana est venue à bord, c'est avant tout son regard qui a changé : presque rien, une lueur au fond de sa pupille. Puis son visage s'est illuminé lorsqu'elle a pris la barre, et enfin, enfin seulement, elle a avoué qu'elle avait du bonheur à être là.

Elle était juste montée dans le lit du vent, comme le font les débutants qui cherchent où est la limite du faseyement des voiles et elle avait corrigé d'instinct avec la barre pour les gonfler à nouveau.

Elle dira plus tard que c'est sa petite mèche de cheveux qui lui avait servi d'indice : lien léger du vent et de la tête…Son application à enregistrer les évènements sensibles lui a permis rapidement de bien conduire un voilier et d'en éprouver une fierté. Ainsi, d'une rencontre fortuite est née une vocation.

Cela dit tout commencement exige un apprentissage… »

Extrait du livre des Glénans, 6e édition



1 Pourquoi la voile à l'école ?

1.1 La voile à l'école est une Activité Physique de Pleine Nature (APPN)

Elle permet à l'enfant d'être confronté à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (eau, vent, température…).

■ Elle favorise la maîtrise des émotions en situation de jeux.

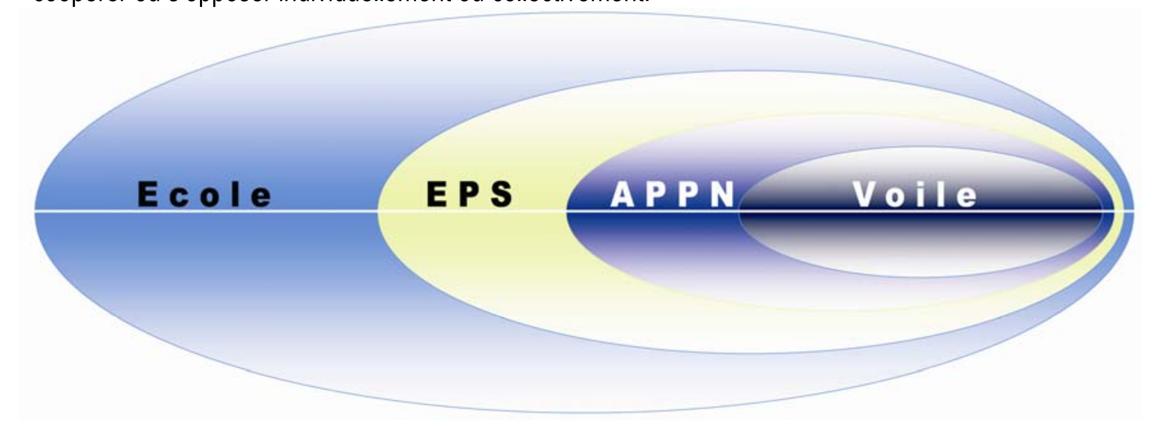
■ Elle permet à l'élève d'apprécier le risque et de construire sa propre sécurité en navigation individuelle comme collective.

■ Elle permet à l'élève de se déplacer dans un milieu naturel.

1.2 La voile à l'école répond aux programmes du cycle 3

■ développer les capacités motrices,
- contribuer à l'éducation à la santé et à la sécurité,
- éduquer à la responsabilité et à l'autonomie.

■ Les compétences visées en voile scolaire :
- adapter ses déplacements à différents types d'environnement,
- coopérer ou s'opposer individuellement ou collectivement.



Elle est une activité privilégiée pour viser certaines compétences en sciences expérimentales :
« Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures …' » *Cf. Programmes 2008*

1.3 Pendant les séances de voile et en classe on pourra donc aborder :

■ La matière, l'unité et la diversité du vivant
- l'eau, l'air et les pollutions de l'air,
- les déchets.

■ L'unité et la diversité du vivant
- la biodiversité,
- le fonctionnement du vivant,
- les fonctions du corps humain et la santé,
- Les êtres vivants dans leur environnement.

2 La pratique de la voile permet de travailler les piliers du socle commun

« Offrir à tous les élèves des chances égales de réussite, pour préparer pour tous une intégration réussie dans la société…A cet égard, le socle commun de connaissances et de compétences (11 juillet 2006) institué par la loi d'orientation et de programmes pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 est la référence indispensable autour de laquelle seront organisés tous les enseignements de ce premier niveau de la scolarité obligatoire…

L'enseignant et l'intervenant extérieur voile favorisent cette approche éducative grâce à l'intégration des acquisitions techniques propres à l'activité voile.

En cycle 3, compétences du socle attendues (deuxième palier - cf. programmes 2008)

Compétence 1 : Maîtrise de la langue française	
Compétences	*Exemples*
S'exprimer à l'oral comme à l'écrit avec un vocabulaire approprié et précis.	*Organisation du projet en classe, fiche sur le vocabulaire en voile, « schéma d'un Optimist » à évaluer en classe*
Prendre la parole en respectant un niveau de langage adapté.	*Exposer en groupe des situations avec le moniteur lors des briefings/ou débriefings*
Lire avec aisance un texte (à haute voix, silencieusement.)	*Les règles de sécurité, le fonctionnement du bateau, les différentes allures, la météo, histoire de la marine…*
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne	*Mise en pratique d'une consigne écrite*
Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	*Vocabulaire spécifique à l'activité (choque, lofe, affale la GV…) utilisé pour avoir un langage commun et adapté*
Répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit	*Que faire pour un départ de plage ? Les différentes phases ?*
Rédiger un texte d'une dizaine de lignes	*« Mes premières impressions » cahier de voile, d'EPS*

Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	
Ecrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux.	*Calcul de route, comparer les caractéristiques données de plusieurs types de bateaux.*
Utiliser les techniques opératoires des 4 opérations.	*Addition des résultats, calcul de la distance parcourue, calcul du vent apparent, calcul de surfaces (voile, plan d'eau), …*
Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision.	*Travail sur les allures de navigation, définir différents modèles de voiles…*
Utiliser les unités de mesure usuelles.	*Distances, temps, masse et conversions en unités marines : nœuds, mile, pieds.*
Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, en faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, règles de trois, figures géométriques, schémas.	*Calcul de marée, calcul de routes, conversions d'unités, calcul de volumes (nombre de moussaillons admissibles par embarcation), calcul de surfaces, se référer à un plan, utiliser les échelles…*
Savoir organiser des informations numériques ou géométriques.	*Pliage de voile, rangement de bouts, utilisation d'une station météo…*
Lire, interpréter et construire quelques représentations simples tableaux, graphismes.	*Le parcours olympique, lire et interpréter un plan de navigation, notion d'échelle…*
Pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner.	*Utilisé constamment comme méthode pédagogique. Ex : Choix de route par rapport au vent. Lecture de paysage, cycle de l'eau faune et flore…*
Mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions Exercer des habiletés manuelles.	*Gréer, dégréer, naviguer, réglage des voiles, tenue de la barre, les nœuds, choix de route, choix de zone de navigation…*
Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques	*Environnement …* *La matière, l'unité et la diversité du vivant* *- l'eau, l'air et les pollutions de l'air* *- les déchets* *L'unité et la diversité du vivant* *- biodiversité* *Le fonctionnement du vivant* *Les fonctions du corps humain et la santé* *Les êtres vivants dans leur environnement*
J'AIME LA VOILE J'AIME LA VOILE J'AIME LA VOILE J'AIME L	

Compétence 4 : Maitrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
Utiliser l'outil informatique pour s'informer se documenter.	*Bulletin météo, suivi de course au large, caractéristique du matériel utilisé…*
Utiliser l'outil informatique pour communiquer.	*Sites Internet voile, exposé numérique.*

Compétence 5 : La culture humaniste	
Identifier les principales périodes de l'histoire étudiées.	*Histoire de la navigation et des grandes découvertes (Christophe Colomb, Marco Polo) histoire locale (les différentes civilisations, légendes locale)…*
Connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.	*Jeux Olympiques, Vendée globe, patrimoine maritime, géographie côtière…*
Lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologiques.	*Cartographie, graphique (polaire de vitesse), croquis sur les parcours en fonction du vent, calcul de classements…*

Compétence 6 : Compétences sociales et civiques	
Respecter les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.	*Equipages mixtes, groupes mixtes, équité de performance quelque soit le sexe.*
Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien. Respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives.	*Gestion du matériel, gréée, ranger, différents rôles, joueurs arbitres spectateurs, notion de Sportivité, sécurité active porter assistance (cf. règles de courses)…*
Comprendre les notions de droits et de devoirs les accepter et les mettre en application.	*Navigations en flotte, esprit de, groupe (lors des manutentions, du gréement…), règles de navigation et de course, respect des sites naturel (récupération de déchets, préserver le site) …*
Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.	*Dans les temps d'échange : donner son avis, demander des conseils aux autres, expliquer un choix.*
Coopérer avec un ou plusieurs camarades.	*Gréer, ranger, navigation en double …*
Faire quelques gestes de premiers secours.	*Signaler tout problème lors de l'activité …*

Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative	
Respecter des consignes simples en autonomie.	*Je me dirige vers le point fixé sur la carte par le moniteur*
Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités	*Activité de plein air avec confrontation au froid, à l'humidité et au milieu naturel ne pas lâcher prise en fonction de ses peurs se dépasser …*
Commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples.	*Construire les outils d'évaluation en classe avant et analyser après les sorties*
Se déplacer en s'adaptant à l'environnement.	*Adapter son habillement et le matériel (voile, dérive…) quelque soit les conditions climatiques …*
Utiliser un plan.	*Lire une carte IGN, établir un plan de navigation, savoir se situer, situer les zones naturelles…*
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif.	*Avant et après les sorties en classe, respect des règles de navigation et de comportement en groupe, progression …*
Se respecter en respectant les différentes règles d'hygiène de vie.	*Respect du matériel (rangement des gilets, combinaisons…), des intervenants, du site, des autres pratiquants, et sensibilisation au développement durable, respect de l'autre et de l'environnement.*

3 La sécurité

3.1 La sécurité passive (dispositifs mis en place par les enseignants et les intervenants)

La sécurité des séances est conditionnée par :

- le respect des textes réglementaires concernant l'activité,
- la qualité des matériels utilisés et notamment leur conformité à la réglementation en vigueur,
- la qualité et la compétence de l'encadrement,
- la connaissance par tous des procédures de prévention, d'urgences et de secours.

Le matériel utilisé contribue à la sécurité :

- pour la pratique des sports nautiques, le port d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, adaptée à la taille et bien attachée, est obligatoire,
- les embarcations sont adaptées aux possibilités des élèves,
- le nombre d'embarcations mises à l'eau est dépendant des conditions météorologiques.
- le plan d'eau est balisé.

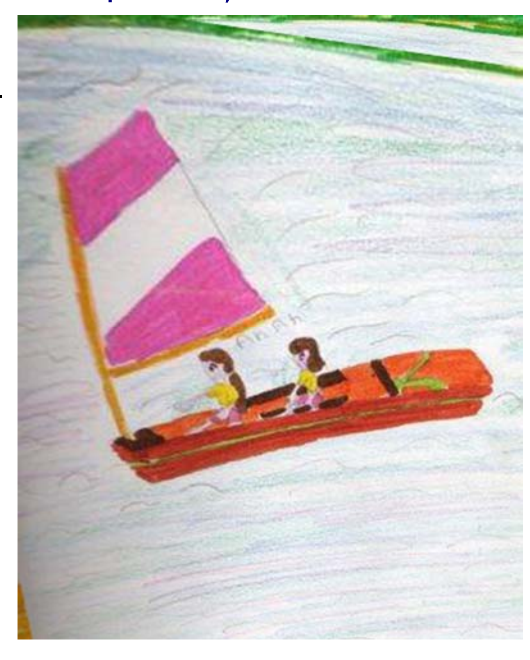
En outre, la pratique de ces sports doit faire l'objet d'une surveillance constante au moyen d'une embarcation de sécurité capable d'intervenir rapidement avec efficacité ; cette embarcation, munie ou non d'un moteur, devra, en tout état de cause, être adaptée aux caractéristiques du plan d'eau. Cette embarcation doit être mise à l'eau avant la mise à l'eau des embarcations élèves. Au-delà de dix embarcations présentes en même temps sur l'eau, il conviendra de prévoir un deuxième bateau de sécurité.

L'encadrement doit satisfaire au taux minimum réglementaire et posséder les qualifications requises et être agréé par l'éducation nationale. Sa compétence reconnue par un diplôme se traduit par :

- sa faculté d'adaptation aux situations rencontrées,
- le choix des tâches adaptées aux élèves,
- la pertinence et la précision des consignes.

3.2 Sécurité active (comportements et connaissances à construire par l'élève)

Les élèves seront amenés dans le cadre des apprentissages à gérer progressivement leur sécurité.



Exemples :

- limiter les risques de blessures lors du portage et de la manutention,
- s'équiper avec le matériel proposé,
- choisir son équipement en fonction des conditions météo,
- connaître les procédures de remorquage,
- signaler ses difficultés,
- expérimenter les manœuvres courantes de sécurité dans des conditions aménagées (participer au ressalage d'un bateau, maintien du bateau à l'arrêt…).

4 Modalités pour l'organisation

4.1 Démarche administrative

Comme toute sortie scolaire, l'activité voile doit être autorisée par le directeur d'école.
Elle doit répondre à certaines exigences. Elle fait partie des activités à encadrement renforcé.

Il conviendra de respecter :

- la convention signée le 6 février 2009 entre l'Inspection Académique, l'USEP et le comité départemental voile de l'Isère qui rappelle le cadre de fonctionnement de l'activité ;
  cf. http://www.ac-grenoble.fr/eps1/rubrique.php3?id_rubrique=83 ;
  l'annexe 1 est à remplir avant le début des séances,

- les exigences que doivent satisfaire les écoles de voile définie par l'arrêté du 9 février 1998 ;
  cf. http://www.droit.org/jo/19980409/MJSK9870031A.html,

- les contraintes exigées pour l'organisation des sorties scolaire par la circulaire n°99-136 du 23 septembre 1999 ; cf. http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/som.htm,

- les exigences préalables attendues des élèves en matière de natation définie par la circulaire n°99-136 du 23 septembre 1999 modifié par la circulaire n°2000-075 du 31 mai 2000 ;
  cf. http://www.education.gouv.fr/bo/2000/22/ensel.htm,

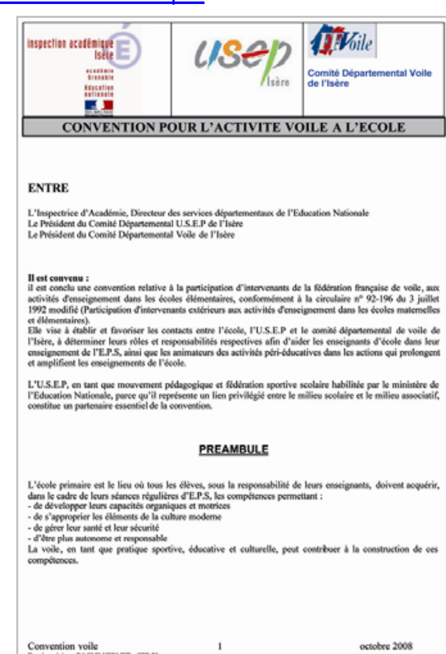
- les conditions de participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignements circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 modifié ;
  cf. http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/64/EPS64/reglementation/Circu%2092.pdf.

4.2 Equipements nécessaires à l'activité

Pour les séances de voile, il faut que les enfants amènent :

- une vieille paire de chaussures de sport pouvant être mouillée,
- une serviette de bain,
- en fonction de la température, une tenue de sport (short ou pantalon, T-shirt ou pull),
- casquettes, bob…
- un vêtement imperméable de type K-Way,
- crème solaire,
- bouteille d'eau.

Dans tous les cas, prévoir un change complet pour l'après navigation et un sac plastique l
es affaires mouillées.



CONVENTION POUR L'ACTIVITE VOILE A L'ECOLE

ENTRE

L'Inspectrice d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale
Le Président du Comité Départemental U.S.E.P de l'Isère
Le Président du Comité Départemental Voile de l'Isère

Il est convenu :
il est conclu une convention relative à la participation d'intervenants de la fédération française de voile, aux activités d'enseignement dans les écoles élémentaires, conformément à la circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 modifié (Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires).
Elle vise à établir et favoriser les contacts entre l'école, l'U.S.E.P et le comité départemental de voile de l'Isère, à déterminer leurs rôles et responsabilités respectives afin d'aider les enseignants d'école dans leur enseignement de l'E.P.S, ainsi que les animateurs des activités péri-éducatives dans les actions qui prolongent et amplifient les enseignements de l'école.

L'U.S.E.P, en tant que mouvement pédagogique et fédération sportive scolaire habilitée par le ministère de l'Education Nationale, parce qu'il représente un lien privilégié entre le milieu scolaire et le milieu associatif, constitue un partenaire essentiel de la convention.

PREAMBULE

L'école primaire est le lieu où tous les élèves, sous la responsabilité de leurs enseignants, doivent acquérir, dans le cadre de leurs séances régulières d'E.P.S, les compétences permettant :
- de développer leurs capacités organiques et motrices
- de s'approprier les éléments de la culture moderne
- de gérer leur santé et leur sécurité
- d'être plus autonome et responsable
La voile, en tant que pratique sportive, éducative et culturelle, peut contribuer à la construction de ces compétences.

Convention voile — 1 — octobre 2008
Dossier suivi par JM GUILHERMET - CPD 38

Pour les enfants qui portent des lunettes : elles peuvent être soit retirées sans trop de gêne pour la séance, soit attachées par un cordon (à prévoir)

Il n'existe pas de contre-indication médicale particulière à l'activité voile, par contre en cas de pathologie particulière, veuillez informer le moniteur (asthme, diabète)

.

5 Démarche pédagogique

5.1 Organisation de cycles

Cette activité est un levier pour les apprentissages fondamentaux. Elle permet aux élèves de leur donner du sens, car elle mobilise des émotions et implique pleinement les enfants. C'est une activité ludique qui permet à tous les élèves, quelque soit leur niveau, de progresser en intégrant la notion de plaisir.

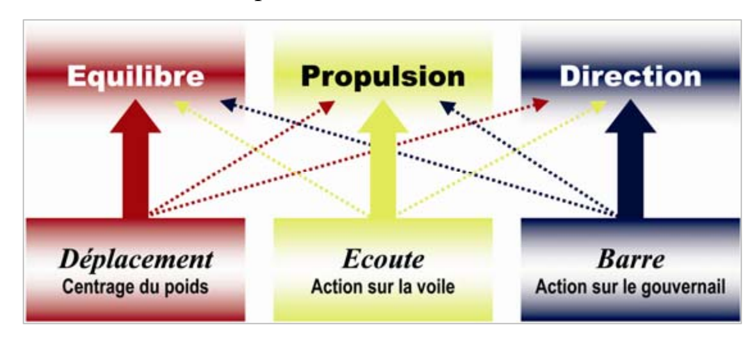
L'activité sera organisée par cycle de 4 à 8 séances d'une demi-journée. Au préalable, il est nécessaire d'élaborer un projet commun entre l'enseignant et la structure d'accueil voile. La complémentarité des membres de l'équipe pédagogique (maître/intervenant) doit permettre d'optimiser la qualité de l'enseignement et les conditions de sécurité.

Pour cette raison, la possibilité est donné aux enseignants de faire une préparation précise de l'intervention voile avec les encadrants afin de construire le projet pédagogique. Ils peuvent être invités à une formation spécifique portant sur la pratique de la voile et la prise en main d'un bateau de sécurité. Bien entendu, les moniteurs peuvent intervenir en classe avant, pendant ou après le cycle.

5.2 Contenu de séances

La voile est régie autour de trois fondamentaux :	*Equilibre*	*Propulsion*	*Direction*
en agissant sur trois actions essentielles :	*Déplacement*	*Ecoute*	*Barre*

Dans le cadre de l'initiation, nous travaillons essentiellement sur les liaisons directes (verticales). Durant la progression, les élèves découvrent et apprennent que les actions ont des conséquences indirectes sur la conduite.



Par exemple, une action sur la voile modifie la vitesse du bateau (liaison directe) mais change aussi l'équilibre du bateau et la direction (liaison indirecte).

Globalement 5 grands domaines sont à aborder.



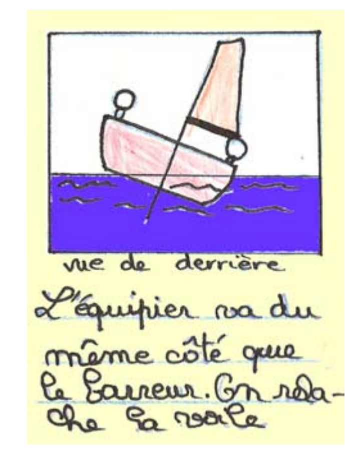
5.2.1 Le matériel

- savoir s'équiper,
- savoir monter le matériel, connaître son comportement sur l'eau et dans le vent, le ranger, l'entretenir,
- jeux d'équilibre et déplacement sans voile (pagaie, mains),
- l'action du vent dans la voile (faire avancer).

5.2.2 La navigation (équilibre et propulsion)

- découvrir l'action de la poussée du vent sur la voile,
- gonfler la voile / la faire faseyer,
- découvrir les allures,

- ralentir, accélérer, s'arrêter, repartir,
- optimiser le réglage de sa voile.



5.2.3 *La navigation (propulsion et direction)*

- aller directement d'un point à un autre en maintenant son cap,
- prévoir et réaliser un trajet permettant de rejoindre une bouée au vent,
- savoir virer de bord,
- améliorer le compromis entre cap et vitesse du bateau,
- manœuvrer avec précision : s'arrêter à une bouée, arriver au ponton, exercices de sauvetage,
- adapter son projet de navigation à l'évolution des conditions météo,
- se déplacer dans le bateau pour modifier ou maintenir son assiette,
- équilibrer le bateau pour optimiser ses performances.

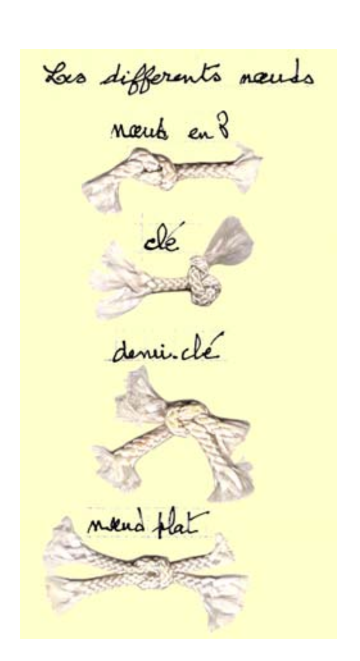


5.2.4 *La gestion de la sécurité*

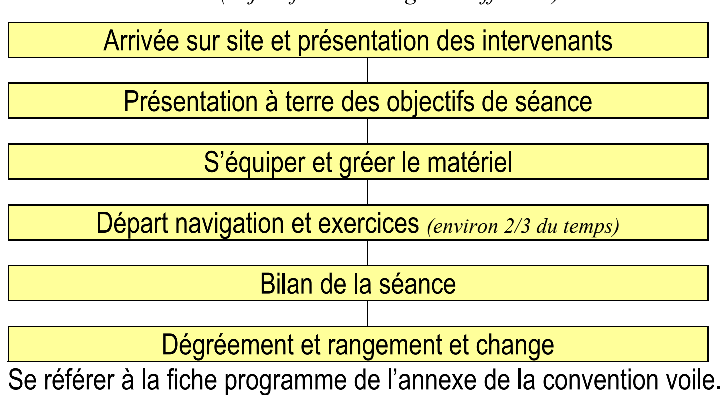
- gérer son projet de navigation pour être en mesure de revenir au point de départ en autonomie,
- apprendre à repartir après un dessalage,
- faire l'expérience, en sécurité, de conditions météo difficiles. Savoir quant on peut sortir.

5.2.5 *Protection de l'environnement et sens marin*

- ramener à terre ses détritus,
- signaler les objets douteux au moniteur,
- respecter les consignes de préservation des milieux rencontrés,
- savoir faire des nœuds marins,
- connaître les particularités du milieu naturel sur lequel on navigue,
- avoir un comportement éco-citoyen.



5.2.6 *Déroulement d'une séance de 3 heures adaptable aux conditions météo* *(objectif 2h de navigation effective)*


Arrivée sur site et présentation des intervenants
Présentation à terre des objectifs de séance
S'équiper et gréer le matériel
Départ navigation et exercices *(environ 2/3 du temps)*
Bilan de la séance
Dégréement et rangement et change

Se référer à la fiche programme de l'annexe de la convention voile.

6 Evaluation

L'évaluation peut être basée à partir de la grille de progression de la Fédération Française de Voile ou à partir des niveaux d'habileté précités. Ces documents doivent vous permettre d'identifier les apprentissages de chaque élève et d'avoir des indices pour repérer leurs progrès.

6.1 Grille d'évaluation

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Equilibre	Assis au fond du bateau. Ne change pas de place pendant le virement.	Se positionne par rapport à la voile. Change de place pour se repositionner par rapport à la voile.	Accepte de sortir du bateau. Change de place pendant le virement.
Propulsion	Ne règle pas sa voile.	Borde sa voile « pour aller plus vite ».	Règle sa voile à chaque changement d'allure.
Direction	Bloque le gouvernail, essai / erreur	Manœuvre brusquement à la barre.	Manœuvre finement la barre.
Comportement	Ne navigue pas seul. N'est pas à l'aise.	Accepte d'être seul A besoin de la présence proche du bateau sécurité.	Navigue seul. Prends ses décisions de navigation. seul.

Ces grilles constituent la partie de l'évaluation sur les apprentissages moteurs. Une notation concernant le comportement les apprentissages annexes (théorie de la voile ou matières transversales) peut être établie.

6.2 Evaluation des acquis

Chaque élève pourrait disposer d'une fiche élaborée dans le cadre du projet de la classe. Elle pourrait servir de référence pour l'évaluation initiale faite lors des premières séances et pour l'évaluation terminale réalisée au cours des dernières séances.

La principale difficulté pour l'équipe pédagogique est de repérer chez les élèves les indices comportementaux qui vont permettre d'identifier leurs apprentissages. Sont considérés comme acquis des comportements qui se manifestent de façon répétés et durables. Les parcours de référence peuvent être considérés comme l'enchaînement de situations problèmes, la réussite des différentes actions permettra de vérifier l'efficience des apprentissages acquis.

- A la fin d'un module de 4 séances, l'élève est capable de réaliser un parcours dicté par l'enseignant en utilisant les liaisons directes. Il est autonome à terre (gréement dégréement organisation.).

- A la fin d'un module de 8 séances, l'élève est capable concevoir et de réaliser son parcours en fonction de l'objectif (bouée, amer) à atteindre, il utilisera quelques liaisons indirectes.

6.3 Important : le « savoir naviguer »

Nous attachons une grande importance aux notions d'autonomie et de sécurité active dans l'apprentissage. L'élève dans l'activité doit devenir responsable de ses choix et actes.

L'évaluation de cette compétence est donnée par l'écart entre le projet de navigation de l'élève (choix de parcours) et sa réalisation (parcours effectué).

7 La voile en Isère



Email, site internet et labels FFV 2009 des clubs	Sigle	Ecole de voile	Voile loisirs	Ecole de sport	Equipe de club	Point Plage
Lac de Laffrey						
Centre Nautique de Cholonge	CNC	EFV	VL			
CO Merger	COM		VL			
Cercle de Voile Grenoble Laffrey	CVGL		VL			
Lac de Monteynard						
Association Cantonale Treffort Voile	ACTV	EFV	VL			
Société des Régates à Voile de Grenoble	SRVG	EFV	VL			PP
Lac de Paladru						
Sports Plein Air Charavines	SPAC	EFV	VL			
Yacht Club Grenoble Charavines	YCGC	EFV	VL	EDS	EDC	PP

Réunis au sein du comité départemental de voile de l'Isère, cinq clubs sont labellisées « Ecole Française de Voile » par la Fédération Française de Voile. Ils adhèrent à la convention signée le 6 février 2009 entre l'Inspection Académique, l'USEP et le comité départemental voile de l'Isère.

Club	Plan d'eau	Téléphone	Mail	Site internet
AC Treffort Voile	Monteynard	04 76 34 15 31	treffortvoile@wanadoo.fr	http://asso.ffv.fr/treffort/
CN Cholonge	Laffrey	04 76 83 08 35	cnc38@free.fr	http://cnc38.free.fr/
SPA Charavines	Paladru	04 76 06 61 21	info@spac-voile.org	http://www.spac-voile.org
SRV Grenoble	Monteynard	06 19 41 28 27	arno38@netcourrier.com	http://asso.ffv.fr/srvg/
YCG Charavines	Paladru	06 59 92 54 57	webmaster@ycgc.org	http://www.ycgc.org

Contact comité départemental voile de l'Isère : info@cdv38.org – Président Michel Maeder 06 20 98 06 67

« La voile à l'école » - 1e édition, avril 2009
Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration
entre l'Inspection Académique de l'Isère, http://ia38.ac-grenoble.fr
l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré http://www.ac-grenoble.fr/usep38/
et le Comité Départemental Voile de l'Isère http://www.cdv38.org

Vous pouvez télécharger ce document au format pdf basse (1.4 Mo) ou haute (6.4Mo) définition à l'adresse http://www.ac-grenoble.fr/eps1/article.php3?id_article=419